

Déclaration liminaire

Conseil Supérieur de l'Éducation du jeudi 11 juin 2020



Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

Nous nous sommes déjà exprimé là-dessus, en séance, l'école de la République laïque, gratuite, fraternelle, ouverte à tous doit construire sa résilience. Il n'y a pas de temps perdu. Chaque jour passé, nous apprenons un peu plus de cette situation exceptionnelle et commune, de nos expériences personnelles comme partagées ou des différentes études à l'œuvre comme à venir. Des enseignements qui doivent nous permettre de construire et d'anticiper la rentrée comme l'année prochaine ; pour une Ecole qui offre un cadre bienveillant formant des citoyens libres et éclairés et pour qu'elle garantisse l'égalité des droits et de la protection de l'enfant.

Sur cette fin d'année et les vacances d'été qui approchent, nous interrogeons deux dispositifs mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : 2S2S et les vacances apprenantes.

Parlons de Sports, Santé Civisme et culture, dispositif 2S2C. La FCPE défend le fait que tous les enfants doivent pouvoir en priorité retrouver leur vie sociale et « leurs routines » pour les plus jeunes d'entre eux. La plus grande partie des familles, parents comme enfants s'essouffent dans la continuité pédagogique au regard du peu d'élèves qui peuvent fréquenter les écoles et c'est sans évoquer à nouveau les différents autres problèmes auxquels ils peuvent être confrontés.

Mais, nous ne devons pas nous tromper d'objectif, il s'agit avant tout de permettre le retour à l'école et face à un enseignant qui est prioritaire. Le dispositif 2S2C se met en place sur le temps scolaire, celui qui répond de l'obligation pour les 3- 16 ans. Les projets sont-ils passés dans les instances ? Non. Le conseil d'école ou le conseil d'administration du collège a-t-il pu en avoir connaissance, échanger sur ce qui pourrait être travaillé en complémentarité avec le projet d'école où ce que les enseignants mettent en place dans les murs ou à distance ? Non plus.

La démocratie scolaire, qui est bien un pilier de notre école, a été balayée par une urgence inopportune. Pourtant c'est bien le rôle du conseil d'école d'émettre des avis sur l'organisation du temps scolaire, comme sur celle des temps complémentaires, périscolaires et de leurs programmes. Les Groupes d'appui territoriaux ont été sollicités, ceux-là même à charge d'accompagner la mise en place des projets éducatifs de territoire ou encore maintenant les plans mercredis. Alors oui, nous interrogeons cette pratique à l'œuvre, sans consultation de la communauté éducative et des instances, et encore plus dans ce contexte où parents, enfants et enseignants font vivre la coéducation, non sans peine parfois. Et, avec une perplexité amère, nous constatons qu'aller vers la fin de la dérogation des 4 matinées au lieu de 5 n'a pas été envisagée pour répondre aux besoins des enfants, dans leurs rythmes d'apprentissages en septembre.

Vacances apprenantes, un label et un dispositif de financement massif pour une « école ouverte buissonnière », un « été du pro » et des « colos apprenantes ». Nous allons essentiellement ici évoquer les colos apprenantes. Nous rejetons le mélange des genres qui voudrait que pour répondre aux inquiétudes des parents, la fin des vacances devienne en priorité pour certains publics, le temps d'un rattrapage scolaire avec organisation normée : un temps scolaire le matin et des activités éducatives l'après-midi. Comme un petit air de séjour linguistique. Mais, nous l'affirmons, il y a le temps scolaire et le temps des vacances. Oui les enfants ont besoin de partir, de vivre ensemble, de construire leurs règles collectives. La FCPE défend la mixité sociale au cœur des projets de colonies de vacances. Où sera-t-elle dans ce

qui est construit ? avec des colos à deux vitesses, pensées pour des publics différents ? La complémentarité de l'éducation formelle et de l'éducation informelle dont fait partie l'éducation populaire ne doit pas induire une suprématie de l'une sur l'autre. Nous regrettons également ce toilettage « tout » apprenant » sur les séjours collectifs de mineurs avec nuitées qui sont éducatifs avant tout, répondant déjà d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique.

Mais au-delà, il s'agit aussi de penser avant tout au bien-être des enfants et des jeunes et au respect de leurs droits, et les vacances en font partie pour chacun d'entre eux. Et les vacances c'est bien le droit premier de se reposer, de se détendre, de s'ennuyer et de s'amuser pour un enfant. Dans chacune de ces activités, les enfants mobilisent leurs compétences comme leurs connaissances.

Ne nous leurrions pas, démobilité scolaire, phobie scolaire, décrochage scolaire, scolarité ou continuité pédagogique en pointillé sont les maux de la période et ils vont grandissant et l'artifice de colos apprenantes ne permettra nullement de répondre aux enjeux les plus criants des inégalités scolaires comme sociales. Il n'y a pas de temps à rattraper mais des temps à construire autrement et il s'agira également d'inscrire les classes de découvertes et les séjours scolaires dans les aménagements possibles de l'année prochaine.

La FCPE a initié un séjour de répit familial pour trois familles qui débute samedi pour une semaine. Trois familles monoparentales épuisées par leur situation précaire qui partiront une semaine dans le centre de vacances d'un partenaire associatif et pour la première fois. Un séjour qui leur permettra de partager, de s'entraider, d'organiser la coopération dans la continuité pédagogique comme de vivre des moments de découverte en pleine nature et de jeux, épaulés par des militants et des animateurs.